

## Commerce éco-exemplaire

Actions de sensibilisation des entreprises

Région : Occitanie

Mots clés : Ordures ménagères résiduelles | Papier | Artisans/ commerçants | Opération témoin | Recyclage des déchets



### Collectivité

Communauté de communes  
du Pays de Lunel  
480, Avenue des Abrivados  
34403 - Lunel Cedex

### Partenariat

ADEME (PLP), syndicats  
professionnels locaux, chambres  
consulaires (CCI et CMA)

### Date de lancement

Mai 2015

### Objectif

Engager les commerçants et  
artisans dans une démarche éco-  
exemplaire

### Réalisation objectif

49 commerçants et artisans  
démarchés se sont engagés via la  
charte

L'action se poursuit en 2016 et  
remporte en réel succès (déjà 80  
nouveaux commerçants/ artisans  
intéressés)



### Résumé :

L'action de la collectivité a permis de faire adhérer 49 commerçants et artisans à une démarche éco-responsable, démarche qui a été définie dans un manuel des éco-gestes (le tri des déchets, comment éviter le gaspillage, les emballages de transport, limiter les produits nocifs, ...). Pour ce faire, une volontaire en service civique **a rencontré un à un les commerçants et artisans** pour les sensibiliser aux éco-gestes, connaître les difficultés rencontrées et leur proposer des actions adaptées. Le « Manuel du commerçant éco-exemplaire » est le fruit de ces rencontres. L'engagement de chacun dans cette démarche a été officialisé par la signature d'une charte en présence de la presse, permettant ainsi de valoriser les professionnels engagés.

### Pourquoi agir ?

La Communauté de communes du Pays de Lunel est une intercommunalité avec une typologie d'habitat mixte à dominante urbaine qui compte environ 48 000 habitants répartis sur 15 communes. Après avoir réalisé des actions auprès des entreprises assujetties à la Redevance Spéciale et produisant potentiellement beaucoup de déchets, la collectivité a souhaité s'adresser aux commerçants et artisans, particulièrement nombreux dans le Pays de Lunel.

### Un engouement inattendu

Pour ces professionnels, il n'y a pas nécessairement un intérêt économique à s'engager dans une démarche éco-responsable. En plus, ils ont souvent une charge de travail importante qui pourrait les rendre réticents à des sollicitations pour changer certaines habitudes.

De ce fait, les agents de la collectivité avaient été sceptiques avant le démarrage de l'opération, mais ils ont été agréablement surpris par l'accueil très positif auprès de ces professionnels. Souvent déjà engagés dans une recherche de produits locaux/ labellisés etc., ils ont été intéressés par cette démarche qui correspond à leurs préoccupations. Lors des visites, les demandes de conseils de bonnes pratiques ont été très nombreuses.

### Planning

Décision : T0  
Préparation : 6 mois  
Opérationnel : T0 + 18 mois  
Durée de l'action : 12 mois, puis reconduite en 2016

### Coûts

10 000 sacs cabas : 15 k€  
Communication : 5 k€  
Volontaire service civique : 0,85 k€  
Animateur PLPD : 3 400 €

### Moyens humains

1 volontaire en service civique sur 8 mois, coordination par l'animateur du PLPD (0,15 ETP) + agents du service communication pour les documents

### Bilan en chiffres

49 des 200 commerçants/artisans démarchés ont signé la charte en 2015.  
La reconduction de l'opération est prometteuse, avec déjà 80 nouveaux commerçants/ artisans intéressés en juin 2016.

**Lien fiche action-résultat** :  
<http://optigede.ademe.fr/fiche/operation-commerce-eco-exemplaire>

### Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME  
[www.ademe.fr/dechets](http://www.ademe.fr/dechets)  
[www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)  
<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la collectivité :  
<http://www.paysdelunel.fr/587-les-commerces-eco-exemplaires-du-pays-de-lunel.htm>

### Contacts

Magali MISCORIA  
m.miscoria@paysdelunel.fr  
ADEME Délégation Régionale Occitanie :  
christiane.chartier@ademe.fr

## L'action mise en œuvre par la collectivité

- **En amont**

Une personne a été recrutée en Service Civique dans l'optique d'engager cette action auprès des artisans et commerçants.

- **Le démarrage de la sensibilisation**

Les artisans et commerçants du territoire ont été rencontrés un à un pour une sensibilisation autour des éco-gestes dans un sens large (déchets, gaspillage d'eau, de matières, produits nocifs, ...). Au fur et à mesure des rencontres, des supports de communication ont été élaborés par le service communication de la Communauté de communes dont notamment le « Manuel des éco-gestes » qui répond aux interrogations des professionnels rencontrés, classées par métier (coiffeur, restaurateur, épicière, ...). D'autres supports ont été élaborés pour valoriser la démarche (autocollant, campagne d'affichage, insert dans le TV Mag, ...).

- **Une demande forte de gestes précis**

Les professionnels rencontrés ont été très demandeurs de conseils pour améliorer leurs gestes au quotidien. **La majorité des questions a d'ailleurs porté sur le tri des déchets et non pas sur leur prévention, ce qui montre l'intérêt de cette démarche transversale** qui a ainsi permis de (re-) mobiliser autour du tri ET autour d'un engagement plus vaste d'éco-responsabilité.

Les éco-gestes les plus plébiscités sont la limitation des sacs à usage unique, le tri, les produits éco-labellisés ou fabriqués maison et la gestion des invendus pour éviter qu'ils ne finissent à la poubelle.

## Le « plus » de l'opération

L'échange avec les syndicats professionnels locaux a permis de valider les éco-gestes à faire figurer dans le manuel. Par exemple, le syndicat de la boucherie ayant émis des réserves sur le fait que le client apporte son propre récipient, cette proposition n'a pas été retenue. L'ADEME rappelle que cette pratique est tout à fait autorisée, voir recommandée quand cela est possible pour limiter les déchets liés aux emballages jetables

Médiatisation de l'opération grâce à la signature officielle de la charte par les commerçants qui s'y engagent de façon volontaire.

## Reproductibilité

L'opération a montré que les artisans et commerçants, souvent soucieux de proposer des produits locaux/ avec des labels spécifiques (label rouge, ...) étaient demandeurs de ce type de démarche. L'expérience est facilement transposable, sous condition de disposer de moyens humains dédiés pour les visites auprès des professionnels.

La **disponibilité d'une personne dédiée** à cette opération a permis de réaliser des diagnostics de terrain, de répondre à des questions parfois très simples (comment obtenir un bac de tri ?) et **d'établir des liens entre la collectivité et ses artisans et commerçants.**